



Prigent Jean-Marie : Né le 12-02-1882 à Trégarantec ; 1908, prêtre, instituteur à Plougastel-Daoulas ; 1919, directeur d'école à Saint-Mathieu Morlaix ; 1928, recteur de la Feuillée ; 1932, recteur d'Audierne ; 1940, curé doyen de Concarneau ; 1947, chanoine honoraire ; 1948, aumônier des frères à Landerneau ; 1954, maison de Keraudren ; décédé le 13-09-1958.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1958 p. 697-699.

M. le chanoine Prigent s'est éteint à la Maison de Keraudren, dans la nuit du 13 Septembre. Malgré les soins dont il fut l'objet, pendant le dernier hiver, et qui améliorèrent, en apparence, son état de santé, la mort est venue comme un voleur. Ses obsèques furent célébrées à Keraudren, et dans sa paroisse natale, le lundi 15 Septembre, devant une nombreuse affluence de prêtres, sous la présidence de Monseigneur l'Auxiliaire, qui prononça son éloge funèbre.

M. Prigent naquit à Trégarantec, en 1882, d'une famille terrienne, aisée et profondément chrétienne. Il fit ses études primaires chez les Frères de Lesneven qui venaient d'y bâtir un bel établissement scolaire. Il conserva du Frère Césaire un souvenir impérissable.

Bien doué, laborieux et appliqué, il entra au Collège Saint-François de Lesneven, où il se prépara à entrer au Grand Séminaire de Quimper.

En 1907, par application de la loi de Séparation, les Séminaristes en furent expulsés *manu militari*, à cette époque où « les Français ne s'aimaient pas ».

M. Gadon, le dévoué Supérieur du Séminaire, réussit à aménager le Carmel de Brest, et en 1908, M. Prigent fut ordonné prêtre, en l'église Saint-Martin, par Mgr Duparc, nouvel évêque du diocèse.

Les lois de 1901 et de 1904, après celles de 1881 contre les Congrégations, avaient désorganisé à nouveau les écoles tenues par les Religieux enseignants. Au lendemain de son ordination, M. Prigent prit ses grades et fut nommé instituteur à l'école Saint-Pierre de Plougastel. Il avait trouvé sa voie, et il laissa parmi ses élèves le souvenir d'un maître dévoué et aimé.

Là, l'idée lui vint de s'atteler à la composition d'une grammaire française pour sa classe, et finalement les quatre cours, bien illustrés et édités par M. Tolra, franchirent les limites du diocèse et servent encore dans de nombreuses écoles.

A la guerre de 1914, le départ des prêtres mobilisés creusa des vides dans les rangs des maîtres d'école. En 1917, M. Prigent, placé dans l'auxiliaire, fut désigné comme directeur de Saint-Joseph de Morlaix en remplacement de M. Grill, déjà mobilisé.

C'est là que M. Prigent allait se dépenser ; pendant une dizaine d'années : il agrandit l'école, doubla le nombre des élèves et le nombre des classes. Il organisa les cours de Brevet élémentaire dont les résultats augmentaient encore la renommée de Saint-Joseph, déjà acquise par les succès des élèves de M. Pierre au Certificat d'études. Au surplus, il organisa des cours de latin pour préparer les enfants

aux diverses Institutions religieuses du diocèse et amorcer ainsi la création d'un Collège secondaire qui devait s'imposer.

En 1928, après vingt ans d'enseignement et de réalisations d'importance, M. Prigent fut nommé recteur de La Feuillée. Il s'adapta aux fonctions pastorales, tout en travaillant à ses livres classiques qu'il aimait à perfectionner à chaque nouveau tirage.

Il allait même encore ajouter à ses occupations. Le Catéchisme national venait d'être prescrit. M. Tolra, qui avait en lui une grande confiance, lui demanda d'illustrer et de présenter le texte, désormais le même pour tous les diocèses de France. Trois cours : préparatoire, élémentaire, supérieur parurent, auxquels les critiques rendirent un hommage mérité.

Ces Catéchismes lui demandèrent un effort considérable. Les confrères du diocèse et d'ailleurs peuvent lui être reconnaissants d'avoir mis entre leurs mains un outil de travail que l'on a pu considérer comme un chef-d'œuvre.

Malgré ces travaux, il trouva le moyen de faire paraître un modèle d'analyses, très complet et très apprécié. Et l'on sait qu'un tel sujet est très délicat et très complexe.

De l'avis de professeurs, les élèves, initiés par l'analyse de M. Prigent, « mordaient » facilement au latin.

La présence de M. Prigent à La Feuillée ne fut pas de très longue durée. Elle suffit pour lui attirer, dans le pays où Michelet disait que « tout était rude », la sympathie de toute la population.

La paroisse d'Audierne lui fut confiée en 1932. C'était un champ d'action qui convenait à ses goûts et à ses aptitudes. Bientôt ses plans furent dressés : un clocher à bâtir, une école à fonder.

La nouvelle église possédait une tour, et le plan en comportait deux. Les travaux commencèrent, et l'église d'Audierne possédait, peu après, deux magnifiques tours, achèvement d'une église digne de la paroisse et des paroissiens d'Audierne.

Quant à l'école, elle ne tarda guère. Tout près de l'église, en contre-bas, une prairie attira ses yeux, C'est là, disait-il, qu'elle sera. Elle y est, en pleine prospérité, sous l'habile direction des Frères de Ploërmel.

Après qu'il eut si bien œuvré à Audierne, Concarneau le reçut en 1940 et allait aussi apprécier ses initiatives et ses réalisations ; les dettes furent éteintes et, en prévision d'une nouvelle école, il jeta son dévolu sur un emplacement où s'élève aujourd'hui, grâce au zèle de son successeur, un magnifique bâtiment scolaire.

Tout se paie. C'est à Concarneau que M, le Curé, nommé chanoine honoraire le 31 Décembre 1947, sentit les atteintes d'un mal qui va le miner peu à peu et provoquer un ralentissement de son activité. Il demanda à occuper un poste moins accablant. Il fut nommé, en 1948, aumônier des Frères de l'Ecole Saint-Joseph de Landerneau.

Là, il retrouvait le climat scolaire. Il s'est senti revivre : cours de Religion dans les classes, sermon le dimanche, confessions nombreuses des enfants, leçons de latin tous les jours. Il était ravi de se trouver dans une maison où il ne cessait d'admirer la tenue et le travail des maîtres et des élèves. Il y passa six ans.

Le mal qui le minait devint plus virulent. Il exprima le désir, par peur d'être inférieur à sa tâche, de se retirer dans une maison de repos.

En 1954, M. Prigent rejoint Keraudren. Tant que son état de santé lui a permis, il s'en allait volontiers, avec sa voiture, aider les confrères voisins et honorer de sa présence les manifestations religieuses des paroisses environnantes.

Tout l'hiver dernier, il subit une série de piqûres. Au mois de Mai il écrivait à un ami : « Ne compte pas trop sur moi. J'ai désormais de fortes secousses... de cœur surtout, et c'est ici, à Keraudren, que je me trouve le moins mal... »

Pourtant, ces derniers temps, il ressentait, disait-il, une certaine amélioration. Et c'est alors que la mort est venue prendre le bon soldat du Christ qu'il fut dans tous les postes qui lui furent confiés.

Partout et pour tous il fut un modèle d'exactitude et aussi de générosité discrète. Mgr Favé y faisait allusion dans son éloge funèbre : « Ses largesses restent un secret entre Dieu et lui... »

Le diocèse perd un prêtre modeste et dont un ancien élève disait, en apprenant sa mort : « C'était un as ». Il ne l'a jamais pensé.

Comme le sage, la mort ne l'a point surpris et pourtant on peut lui appliquer les paroles suivantes :

*J'espérais voir le lendemain.*

*Seigneur, vous m'avez tranché mes jours*

*Entre un soir et un matin...*

Le Seigneur lui aura réservé un bon accueil, en considération d'une vie de dévouement si bien employée au service de la jeunesse et des âmes.

S. P.

*Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 1958 p. 697.*